



Bienvenue dans notre Gîte !

Notre gîte est un espace privatif, situé en prolongement de notre résidence principale. Il y a peut-être aussi d'autres voyageurs dans les chambres d'hôtes aménagées dans une autre partie de notre maison. Vous allez côtoyer une famille qui vous accueille chez elle, c'est pourquoi nous vous invitons à profiter de tous les lieux de vie à votre disposition dans la convivialité et le respect de l'intimité de chacun.

Des mesures simples et peu contraignantes peuvent faire beaucoup :

- En respect du décret N°2006-1386 du 15 novembre 2006, il est interdit de fumer dans les lieux à usage collectif. La totalité du gîte est donc non-fumeur.
- Dans le cadre de la protection des mineurs, la vente d'alcool est interdite aux mineurs de moins de 18 ans.
- Nous prions nos hôtes de présenter une tenue décente en toute occasion, et d'être habillés et chaussés lors des déplacements dans les parties communes.
- Les enfants évoluant au sein de la propriété (à l'intérieur et dans le jardin) sont sous l'unique responsabilité de leurs parents ou personnes majeures les accompagnant.
- Les personnes extérieures à la location ne sont pas admises dans l'enceinte de notre maison d'hôtes.
- Enfin, nous déclinons toute responsabilité en cas de vol ou de dommage corporel survenus lors du séjour dans la propriété.

1. Réservations :

Votre réservation comprend la location d'un gîte meublé pour un maximum de 5 personnes sur une durée déterminée au moment de votre demande. Dans le cas où vous souhaiteriez prolonger votre séjour, vous devez nous consulter pour vérifier les éventuelles disponibilités.

Lors de la réservation, le nombre de personnes effectuant le séjour doit être précisé. Si le nombre de personnes prévu est dépassé, nous sommes en mesure de refuser les personnes supplémentaires dans le gîte. Cependant, nous pouvons vous proposer de réserver un hébergement supplémentaire dans nos chambres d'hôtes, sous réserve de disponibilité. Dans ce cas, les conditions de réservation et de séjour des chambres d'hôtes s'appliquent.

Ce refus ne peut en aucun cas être considéré comme une modification ou rupture du séjour de sorte qu'en cas de départ d'un nombre de personnes supérieur à ceux refusés, aucun remboursement ne peut être envisagé.

Pour répondre à la perte ou aux dégâts qui pourraient être occasionnés aux installations, objets, mobiliers, ou autres, une caution est versée par le(s) locataire(s) en plus du loyer, d'un montant égal à 500€. Celle-ci vous sera restituée dans un délai de 8 jours ouvré après vérification de l'état du bien loué (intérieur et extérieur). Nous vous invitons vivement à nous faire part de toute détérioration, casse, ou perte avant votre départ.

SAS BEN & NAD - 5 Square des 4 Chênes – 85130 ST AUBIN DES ORMEAUX

Tél : 06 58 95 95 42 – 06 13 60 64 19 – Email : cosystaubin@gmail.com – <https://ben-et-nad.com>

Cette caution est due, au plus tard le jour de l'arrivée. Si aucun dommage n'est constaté après l'état des lieux de départ, la caution est restituée au locataire quand il quitte les lieux. Dans le cas contraire, elle est restituée 2 mois au maximum après la date de départ, déduction faite du montant des réparations pour les dommages et le remplacement des objets perdus. Le montant est déterminé par accord amiable entre propriétaire et locataire(s). En cas de litige, un devis sera effectué par un professionnel ou un organisme habilité, sollicité par le locataire avant son départ ou à défaut par le propriétaire lors de l'état des lieux de sortie. Cette caution ne pourra en aucun cas être considérée comme participation au paiement du loyer.

2. Assurance :

Le locataire est dans l'obligation de contracter auprès de sa Compagnie d'Assurances une protection « Villégiature » ou « Location de vacances » assurant l'ensemble des locaux qui lui sont confiés, pour les dommages de biens mobiliers ou immobiliers (tels que par exemple incendie, explosion, dégâts des eaux) qui pourraient être causés par lui-même ou par ses hôtes et ce, durant la période de location. Une attestation d'assurance établie au nom du locataire doit être impérativement envoyée par e-mail au plus tard 48 heures avant l'arrivée du locataire.

Rappel !!! Le propriétaire ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable des accidents ou dommages qui pourraient survenir dans la propriété, sur le parking ou dans les manœuvres d'accès ou de sortie du domaine.

Les objets de valeur (vélos, bijoux, appareils multimédia, moyens divers de paiement, etc.) ne doivent pas être laissés dans le gîte ou dans les véhicules en stationnement, les hôtes déclinant toute responsabilité en cas de disparition de ces objets.

3. Matériel fourni :

Ce logement est loué avec la literie (sommiers et matelas), couettes et oreillers conforme à l'inventaire. Vous devez obligatoirement mettre les draps housses pour envelopper les matelas, ainsi que des taies d'oreillers et des housses de couettes. Chaque matelas et oreillers sont équipés d'alèses qui devront être propres et maintenues lors du départ.

Si vous n'amenez pas votre propre linge de maison, vous avez également la possibilité de réserver un kit payant (50€) comprenant :

- Pour 4 personnes : 2 parures de lit complètes (2 draps housse, 2 housses de couette, 4 taies d'oreiller), 4 serviettes de bain, 2 torchons de cuisine ;
- Pour 5 personnes : 3 parures de lit complètes (3 draps housse, 3 housses de couette, 5 taies d'oreiller), 5 serviettes de bain, 2 torchons de cuisine ;

Les parures de lits seront déposées sur chacun des lits, les serviettes seront déposées dans la salle de bain, et les torchons seront mis à votre disposition dans la cuisine.

Un kit gratuit est mis à votre disposition à votre arrivée, celui-ci comprend entre autres : sacs poubelles, éponges, filtres à café, pastilles lave-vaisselle, produits ménagers, sel, poivre, vinaigre, huile... Ayez la gentillesse de renouveler les produits utilisés pour les autres arrivants. Dans le cas contraire, les éléments non conformes à l'état des lieux pourront vous être facturés avant le départ.

4. Les arrivées :

A votre arrivée vous seront remis : les clefs, le règlement intérieur du gîte, le règlement intérieur de la piscine ainsi qu'un inventaire.

Une copie de l'état des lieux vous sera remise à votre arrivée. Celui-ci est considéré exact, aussi nous vous prions de nous signaler toute erreur manquant ou anomalie dès votre entrée dans le logement. Dans le cas contraire, les éléments non conformes à l'état des lieux pourront vous être facturés avant le départ.

Afin de pouvoir vous accueillir dans les meilleures conditions possibles, votre accueil sera fait aux horaires ci-après :

- Période Avril-Mai-Juin : entre 18h30 et 20h00.
- Période Juillet-Août : entre 16h00 et 18h00.
- Période Septembre-Octobre-Novembre : entre 18h30 et 20h00 du lundi au vendredi – entre 16h30 et 18h30 le samedi et dimanche.

SAS BEN & NAD - 5 Square des 4 Chênes – 85130 ST AUBIN DES ORMEAUX

Tél : 06 58 95 95 42 – 06 13 60 64 19 – Email : cosystaubin@gmail.com – <https://ben-et-nad.com>

Tout retard au-delà de ces horaires d'accueil fera l'objet d'un supplément de 30€ à régler lors de votre arrivée.

Pour ce qui est du parking, vous pouvez bénéficier d'un emplacement pour un véhicule uniquement. En cas de véhicule supplémentaire, il existe des possibilités de stationnement tout près du gîte.

5. Les départs :

Le dernier jour, les départs se font au plus tard à 10 heures. Nous ne sommes pas des professionnels de l'hôtellerie, nous devons pouvoir disposer du temps nécessaire pour offrir aux personnes qui arrivent ensuite un logement le plus accueillant possible.

Dans le cas où vous avez souscrit la location des draps pour votre séjour, merci de bien vouloir déposer vos draps (housse de couette, drap housse, serviettes de bain et taies d'oreiller) dans la panier à linge dans la salle de bains.

Rappel !!! le logement doit être rendu impeccable... :

- * Les sanitaires : wc, douche, miroir, vasque et robinetterie
- * l'électroménager (frigo, cafetière, micro-ondes, grille-pain, bouilloire, lave-vaisselle, plaque de cuisson, hotte, air fryer...)
- * les meubles (chaises, canapé, tables, lit...)
- * la vaisselle (couvert, assiettes, verres, plats)

doivent être nettoyés et rangés

- * les sols doivent être aspirés et nettoyés.

IL EN EST DE MEME EN CE QUI CONCERNE LE MATERIEL EXTERIEUR (tables, chaises, parasol, barbecue,...)

Rappel !!! Le temps consacré au ménage doit avoir lieu le jour du départ, avant l'heure limite de départ.

Ordures ménagères : des poubelles sont mises à votre disposition. Merci de respecter les règles de tri : poubelle jaune pour les emballages en carton, plastique et métal - poubelle noire pour les déchets ménagers - quant au verre, un container est à votre disposition près de la salle de sport à Saint Aubin des Ormeaux.

Rappel !!! Lors de votre départ, veuillez ne rien laisser dans les poubelles et les rendre propres.

Un état des lieux sera effectué lors de votre départ du logement.

Pour votre information, un forfait Ménage, d'un montant de 80€, s'applique en fin de séjour, si vous n'avez pas choisi d'effectuer vous-même le nettoyage des lieux lors de votre réservation ou si un état des lieux lors votre départ indique que le nettoyage a été insuffisant. Ce montant est à régler au moment du départ, sinon il sera retenu directement sur le montant de la caution à restituer.

6. Les chambres :

Les chambres ne sont pas prévues pour y faire la lessive ou prendre les repas... Sur votre demande et pour les longs séjours nous pouvons mettre à votre disposition notre machine à laver et sèche-linge, pour un supplément de 20€ par lessive.

Vous pouvez accéder au Wifi gratuitement. Le téléchargement illégal est interdit.

Vous êtes tenus de ranger la literie, vos effets et vêtements et de tenir le gîte en bon état de propreté pendant votre séjour. Les grosses souillures seront également à votre charge.

Le client s'engage à rendre les chambres en parfait état à la fin du séjour et à déclarer, et assumer financièrement, toute dégradation éventuelle dont il pourrait être responsable.

Pour le confort et la tranquillité de tous, nous regrettons de ne pas pouvoir accueillir les animaux dans les chambres.

7. Accès terrasse et jardin :

Vous disposerez d'une terrasse privative vous donnant accès à la piscine et au jardin dans les créneaux horaires indiqués dans le règlement de la piscine.

Pour la sécurité des enfants, la porte fenêtre de la terrasse devra systématiquement être fermée.

8. Consignes de sécurité et de bienséance :

Veillez respecter la tranquillité de notre famille ainsi que celle des autres hôtes de notre résidence principale en cas de retour tardif ou départ matinal.

Par ailleurs, veuillez faire un usage conforme du gîte à sa destination. Le volume sonore, à l'intérieur et à l'extérieur de la propriété, doit être contenu afin de respecter la tranquillité du voisinage. En cas de conflit et ou de plainte, nous nous réservons le droit d'exclure les clients à l'origine du trouble.

Pour le respect du voisinage, il est strictement interdit de faire du bruit le soir après 22h et avant 7h du matin.

Pour votre sécurité (et celles de vos enfants), il est préférable d'ouvrir les fenêtres qu'en position oscillo-battante. Les enfants restent sous votre surveillance.

9. Les petits déjeuners :

Votre séjour ne comprend pas les petits-déjeuners. Cependant, étant donné que nous servons les petits-déjeuners pour les visiteurs de notre chambre d'hôtes, nous vous offrons la possibilité de se joindre à eux, en effectuant une réservation avant votre arrivée au gîte (cf. formulaire envoyé lors de votre confirmation de réservation).

Les petits déjeuners « à la française » sont servis à l'intérieur ou à l'extérieur de la maison si le temps le permet :

- Période Avril-Mai-Juin : de 7h00 à 7h45 du lundi au vendredi – de 8h30 à 9h30 le samedi et dimanche
- Période Juillet-Août : de 8h30 à 9h30 tous les jours.
- Période Septembre-Octobre-Novembre : de 7h00 à 7h45 du lundi au vendredi – de 8h30 à 9h30 le samedi et dimanche.

10. Repas :

Vous avez la possibilité de déjeuner ou dîner sur place, soit dans l'espace salle à manger ou sur votre coin terrasse. De jolis espaces de pique-nique se trouvent également aux alentours de notre maison, n'hésitez pas à nous demander leur localisation.

11. Utilisation des lieux :

Tous les meubles sont à votre disposition. Veuillez les garder en bon état et veiller à leur propreté.

La fourniture de l'eau, de l'électricité et du chauffage est incluse dans le prix de la location. Des sous-compteurs eau/électricité nous permettront de suivre vos consommations. Dans le cas d'une consommation excessive, nous nous réservons le droit de vous facturer le surplus lié à votre séjour.

Toutefois, dans le but de respecter au mieux l'environnement, **nous comptons donc sur votre collaboration pour :**

- Eteindre les lumières ou tout appareil consommateur d'énergie en quittant votre chambre ou une partie commune.
- Ne pas laisser couler l'eau inutilement et modérer le débit lors des douches.
- Permettre le bon fonctionnement du système d'assainissement individuel en ne jetant rien d'autre dans les toilettes que le papier hygiénique, les autres déchets ayant une poubelle prévue à cet effet.
- Éviter de mélanger le linge de toilette utilisé avec celui dont vous n'avez pas eu l'usage.
- Ne pas laisser portes et fenêtres ouvertes longtemps si vous utilisez le chauffage.
- Fermer les fenêtres, en cas de risques de pluies (et notamment d'orage). Les fenêtres doivent être fermées en cas d'absence. Toute dégradation du fait de pluies à l'intérieur des pièces sera imputable au locataire.
- La porte d'accès au logement est munie de serrure à clé. Veuillez absolument à bien la fermer lors de toute sortie des lieux. Vous êtes responsable de tout vol et toute dégradation en cas de non-respect de cette clause.

SAS BEN & NAD - 5 Square des 4 Chênes – 85130 ST AUBIN DES ORMEAUX

Tél : 06 58 95 95 42 – 06 13 60 64 19 – Email : cosystaubin@gmail.com – <https://ben-et-nad.com>



Il est interdit de charger une voiture électrique ou voiture hybride sur les prises de courant du gîte. Dans le cas où vous auriez besoin de recharger votre véhicule, nous disposons d'une borne électrique, merci de prendre contact avec nous pour réaliser cette opération en toute sécurité.

Merci de ne pas intervenir sur les radiateurs, la plomberie, la robinetterie ou tout autre appareil électrique. Il suffit de nous signaler le problème, et nous ferons le nécessaire.

Rappel !!! dans le cas d'un blocage (wc bouché) du système d'assainissement dû à la malveillance, votre responsabilité en tant que locataire est engagée.

12. Dégradations :

Pour votre confort, nous venons d'effectuer des travaux de rénovation. Toute dégradation causée durant le séjour fera l'objet d'un remplacement ou de frais de rénovation supplémentaires.

13. Urgences :

En cas d'urgence, veuillez avertir les secours (18 pour les pompiers, 15 pour le Samu, 17 pour la police, 112 pour les portables). Un extincteur a été placé dans le logement.

Pendant toute la durée du séjour, les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents. Le jardin avec sa piscine peuvent présenter des dangers de noyade, ne laissez pas les enfants s'y promener seuls sans être accompagnés par leurs parents ou par un adulte responsable.

14. Litiges :

Le propriétaire se réserve le droit absolu de résilier, sans préavis ni indemnité, tout contrat dont l'objet ou la cause s'avèrerait incompatible avec la destination des lieux.

Le propriétaire est exonéré de toute responsabilité dans l'exécution partielle ou totale du contrat résultant d'un cas fortuit du fait d'un tiers ou d'un fait de force majeure (intempéries, catastrophes naturelles, incendie, dégâts des eaux, autres sinistres ou interdictions graves, attentats, fermeture administrative...).

Toute réclamation relative à un séjour dûment argumentée doit être adressée au propriétaire.

Je soussigné

M, Mme, Mlle

désigné(e) locataire, reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur du gîte et les accepte.

Date et signature

avec la mention manuscrite « Lu et approuvé »